

Séance du jeudi 22 juillet 2021

Date de la convocation: 13/07/2021

Membres en
exercice :

Présents : 7

Votants: 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-deux juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Olivier MAGUET,

Présents : Olivier MAGUET, Joël BOISSIERE, Anne COLLINOT, Jean-Jacques DEBIEVE, Michèle MATHIEU, Catherine PECHERY, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

Représentés : Annick IENZER par Olivier MAGUET, Emilie KONNERT par Michèle MATHIEU, Barbara LOUCHART par Joël BOISSIERE, Jacky PECHERY par Catherine PECHERY

Excusés : Adeline BEAUFUMÉ, Richard DETHYRE, Laurence HOURLIER, Thomas HOURLIER

DEMANDE DE SUBVENTION REGION POUR L'EQUIPEMENT NUMERIQUE DE L'ECOLE - (D 2021 084)

L'Adjoint aux Finances et aux Investissements d'avenir expose au Conseil municipal la nécessité de remplacer un matériel et des équipements informatiques obsolètes à l'école communale de Châtel-Censoir et souligne que cette action s'inscrit pleinement dans l'ambition que la nouvelle équipe municipale porte pour l'école. L'Adjoint rappelle que, dans ce contexte, il a été convenu de la mise en place d'un espace numérique de travail (et ce d'autant plus que la Région Bourgogne Franche Comté et les autorités académiques ont mis en place l'ENT NUMA pour l'ensemble des établissements scolaires) permettant de relier virtuellement l'ensemble de la communauté éducative à savoir : les élèves, les enseignants, les parents, mais aussi l'équipe en charge du péri-éducatif, ainsi que les personnels de la mairie compétents en la matière. Il souligne que ce dispositif s'impose d'autant plus dans le contexte sanitaire que nous connaissons. Enfin, il explique que le directeur de l'école a demandé aux autorités académiques la mise en place d'une formation pour l'ensemble du personnel de l'école. Dans ce contexte, il rappelle les démarches entreprises auprès de la Région Bourgogne Franche Comté pour obtenir une subvention à hauteur de 40% du montant total des acquisitions de matériels et équipements et propose au Conseil municipal de déposer un dossier de demande de subvention à la Région.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité, ACCEPTE que la Commune dépose un dossier de demande de subvention à la Région Bourgogne Franche Comté pour le financement des matériels et équipements numériques destinés à l'école de Châtel-Censoir,

AUTORISE le Maire à accomplir tous actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.


Le Maire
Oliver MAGUET

